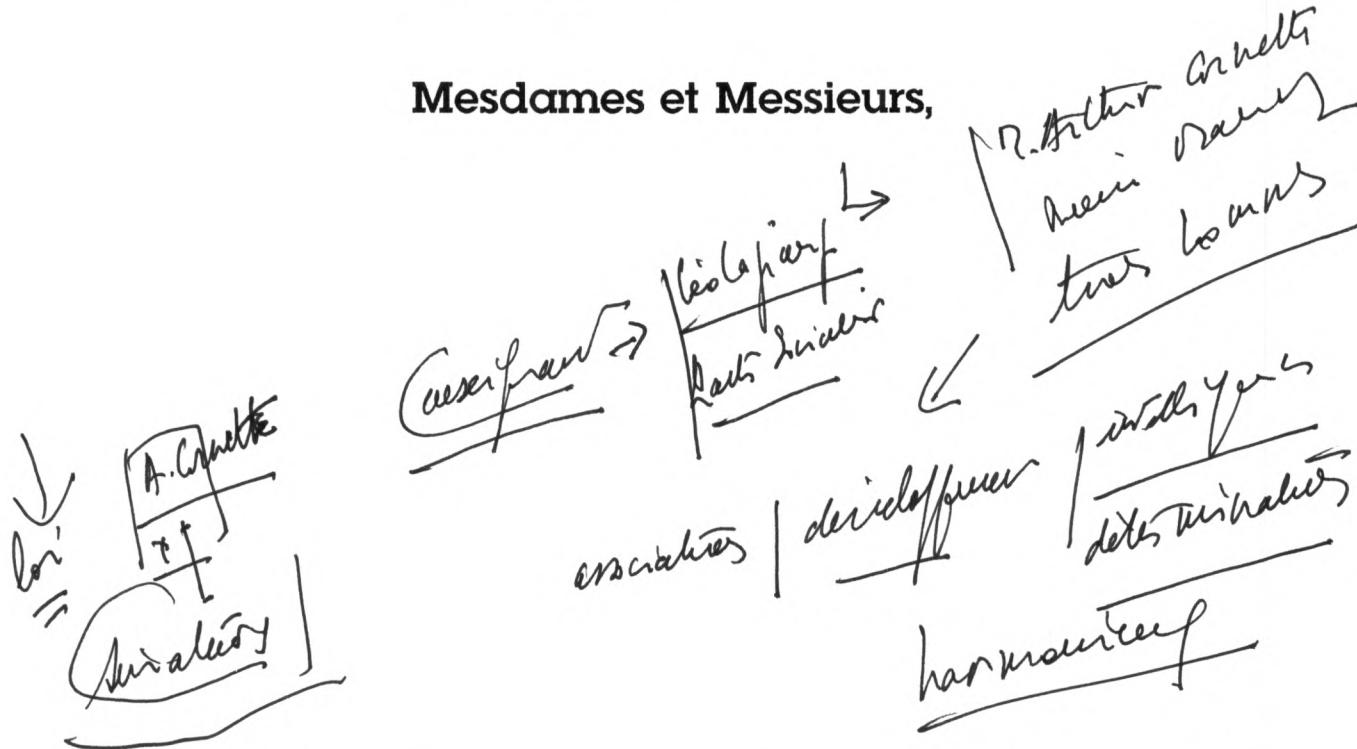


**ALLOCUTION DE MONSIEUR  
PIERRE MAUROY  
A L'OCCASION DU  
CONSEIL COMMUNAL EXTRAORDINAIRE  
ORGANISE POUR  
LE XXème ANNIVERSAIRE  
DE L'ASSOCIATION  
ENTRE LILLE & HELLEMMES  
ESPACE DES ACACIAS  
( DIMANCHE 22 JUIN 1997 )**

Monsieur Bernard DEROISIER, député du Nord, Questeur de l'Assemblée Nationale, Maire de la Commune associée d'Hellemmes,

**Mesdames et Messieurs,**



Ainsi, vingt ans viennent donc de passer, et nous avons pourtant le sentiment que c'était hier, et peut-être même que cela a toujours été.

De nombreux acteurs, de nombreux témoins de l'association que nous commémorons ce matin sont d'ailleurs présents aujourd'hui.

Mes premières pensées vont naturellement à la mémoire d'Arthur Cornette, auquel nous venons de rendre hommage ~~conjointement, avec Bernard Dorosio,~~ Il était le grand rôle même de l'ensemble - laissé le Républicain par lui, il était aussi d'intérêt personnel celui de sa femme et de son œuvre. C'était raisonnablement accepté l'association avec celle - Je salue respectueusement son épouse, Madame Arthur Cornette, qui nous a fait ~~prononcer~~, l'amitié d'être des nôtres ce matin.

Je salue également les Hellemmois et les Lillois qui nous font aussi l'amitié d'assister aujourd'hui à cette cérémonie, ainsi que les Adjoints et Conseillers municipaux et Communaux de Lille et d'Hellemmes, et l'ensemble des Cadres et Agents de nos deux collectivités.

— à Monsieur Didier Faivre



- J'adresse un salut particulier à Monsieur Alain CACHEUX, député du Nord, Adjoint au maire de Lille, ainsi qu'à

- Raymond Van Haelen 2<sup>e</sup> Adjoint  
- Frédéric Steffy Adjoint honoraire

Monsieur Gilles PARGNEAUX,  
Premier Adjoint au Maire d'Hellemmes,  
Adjoint au Maire de Lille,

J'adresse particulièrement

• Monsieur Jean-Raymond DEGREVE, 2<sup>e</sup>me Adjoint au Maire d'Hellemmes, Adjoint au maire de Lille.

Monsieur Frédéric MARCHAND,  
3<sup>e</sup>me Adjoint au Maire d'Hellemmes,  
Conseiller Municipal Délégué de Lille,

Madame Annie WARDAVOIR,  
4ème Adjoint au Maire d'Hellemmes,  
Conseiller Municipal délégué de Lille,

Monsieur Gérard COLLAERT,  
Secrétaire Général de la Commune  
associée d'Hellemmes

et Monsieur Régis CAILLAU,  
Secrétaire Général de la Ville de Lille.

Enfin, je veux tout particulièrement saluer les associations hellemmoises, dont le dynamisme est depuis très longtemps une constante de la vie de la commune associée.

Nous sommes nombreux, en effet, à nous rappeler ce dimanche 24 avril 1977, où a été solennellement paraphée l'association entre Lille et Hellemmes.

Vous étiez évidemment présent, cher Bernard Derosier, en votre qualité de Premier Adjoint, aux côtés d'Arthur Cornette.

Pour ma part, j'avais la joie de voir s'accomplir ce jour-là le souhait de mon prédécesseur, Monsieur Augustin Laurent, qui avait lancé le premier cette idée dès 1972, alors que j'étais moi aussi son Premier Adjoint.

*mme*  
Peut-être, ~~en définitive~~, devrais-je parler ce matin du vingt-cinquième anniversaire de l'association Lille-Hellemmes ?

Voici effectivement ce que disait Augustin Laurent le 29 février 1972, lors d'un Conseil Municipal:

" Je vais vous entretenir du problème qui fait actuellement tout le bruit que vous savez: je veux parler des fusions de communes ".

Au cours de cette longue intervention, le Maire de Lille exposait l'un des objectifs du " Contrat Lillois " pour le mandat 1971-1977:

" Si nous avons pour Lille l'ambition d'agrandir progressivement son territoire par la fusion concertée et volontaire de communes voisines, c'est que nous voulons non seulement donner à notre Cité une dimension nouvelle lui permettant de jouer pleinement son rôle au sein de la Métropole, mais c'est aussi parce que nous voulons réaliser au bénéfice de notre population les équipements et les logements pour lesquels nous manquons de terrains ".

Pouvait-on être plus explicite ?  
Cette intervention eut lieu moins d'un an après le vote de la loi du 16 juillet 1971, sur les fusions et regroupements de communes.

Le texte complet de cette allocution d'Augustin Laurent, prononcée il y a vingt-cinq ans, et dont je vous ai lu un bref extrait, est tout à fait prophétique, je n'hésite pas à le dire, car il dessine par avance les évolutions que nous vivons aujourd'hui, avec le développement de la Métropole lilloise.

Cela nous montre que le projet d'association entre les communes de Lille et Hellemmes s'inscrivait à l'époque dans une perspective bien plus globale, dans une ambition réelle pour le développement métropolitain.

Nous savons en effet que la proposition d'association formulée en 1972 ne concernait pas uniquement Hellemmes, mais également les communes de Ronchin, Villeneuve d'Ascq, Lezennes et Mons-en-Baroeul.

Des péripéties politiques, des difficultés administratives, des retards devaient finalement repousser à 1976 un nouvel examen de cette question, avec cette fois uniquement la commune d'Hellemmes.

Je veux à ce titre rappeler, pour l'en remercier encore, le rôle joué par le Recteur Guy Debeyre dans ce débat qui s'enlisait, quand il lança de sa propre initiative en 1976 " L'Association pour l'agrandissement de Lille ".

Arthur Cornette, avec votre soutien constant, cher Bernard Derosier, avait quant à lui perçu clairement la réalité, l'importance du défi qui attendait Hellemmes: se transformer, s'ouvrir, en s'appuyant sur une association avec Lille, ou bien étouffer peu à peu, ne plus avoir de richesses, de projets, d'avenir tout simplement.

Arthur Cornette voyait suffisamment loin. Voici ce qu'il écrivait en septembre 1976: " L'association qui nous est proposée n'est pas une fusion. Elle ne voudra pas Hellemmes à la disparition. Elle lui permet de conserver son identité, sa personnalité, un maire délégué entouré d'un conseil consultatif".

Et il ajoutait: " Comment pourrions-nous, avec les maigres moyens dont nous disposons, réaliser la rénovation d'Hellemmes et les équipements collectifs réclamés par la population ?

Seule, la participation de la Ville de Lille pourrait le permettre, sans exagérer la pression fiscale ".

Depuis vingt ans, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, il n'en a pas été autrement, et les assurances données par Arthur Cornette à ses concitoyens n'ont jamais été démenties.

Notre association a réussi car elle était naturelle. Elle était l'union presque sentimentale de deux populations à l'histoire commune marquées par les mêmes ~~mouvements~~ <sup>émeutes</sup>, liés à l'époque ouvrière.

Elle a également profité à Lille et aux Lillois, car je n'oublie pas, bien sûr, que des Conseillers Communaux hellemmois siègent au sein du Conseil Municipal de Lille à des postes importants, où ils contribuent à la gestion et au développement de notre ville.

J'ai tenu, en les saluant il y a quelques instants individuellement, à le souligner.

Les Hellemois peuvent se retourner sur ces vingt dernières années, et voir quels ont été les effets concrets de cette alliance dont nous fêtons aujourd'hui les noces de porcelaine.

Une porcelaine qui, même si elle pouvait à première vue paraître fragile, n'a jamais été brisée ! *Et on le sera pas ! -*

Hellemes s'est développée, en multipliant notamment par plus de cinq ses capacités d'investissement.

Son centre réaménagé, son patrimoine urbain, scolaire et sportif modernisés et confortés, de nouveaux équipements publics réalisés, son activité économique et commerciale accrue,

l'implantation d'activités industrielles et tertiaires, sont des résultats manifestes de la réussite de notre association.

Je ne me livrerai pas à une longue énumération, me contentant de rappeler l'installation du CITTN, la réalisation des zones d'aménagement du Pavé du Moulin et de Valmy, la place Hentgès, la rue de Chanzy, les Acacias, bien sûr, où nous nous trouvons en ce moment.

Ce ne sont que quelques rapides exemples, en tout cas les plus visibles. Et dans le même temps, Lille s'est exceptionnellement développée elle-aussi. Songez au bilan des vingt ans qui viennent de s'écouler:

Le VAL, le nouveau tramway, le TGV-Nord, Euralille, Lille-Grand Palais, Le Palais des Beaux-Arts entièrement transformé, l'embellissement général des quartiers, les secteurs piétons, la formidable évolution tertiaire que nous avons connue au cours des années 80, et encore le retour des universités dans la ville, la décentralisation municipale et la création de nos 10 mairies de quartier, la modernisation générale des équipements municipaux.

Hellemmes et Lille partagent légitimement cette fierté. Nos victoires, nous les avons remportées ensemble ! En effet, je l'ai souligné, les voix hellemmoises n'ont jamais fait défaut au Conseil Municipal de Lille, comme le soutien lillois n'a jamais manqué au Conseil Communal d'Hellemmes.

Et si l'acte public n'oblige pas d'être d'accord avec une personne  
il ne peut y être associé au niveau où il a été fait pour que cette personne  
d'un appauvrissement, d'une défaite de la défense publique ou pris par  
faute. Et par le cœur pour y être associé à l'avenir -  
l'accordation - Les premiers et en sa faveur -

J'ajouterais que nous avons été, avec cette association, des précurseurs, et que nous le demeurons ~~dans un certain sens~~, car le débat sur l'aménagement du territoire national est loin d'être achevé.

La loi PLM que mon gouvernement a fait voter en 1982, dans le cadre des grandes Lois de Décentralisation, a d'ailleurs pleinement bénéficié à l'association entre Lille et Hellemmes, en lui permettant de dépasser le cadre trop restrictif de la Loi de 1971 sur les fusions-associations.

Celle-ci n'aurait laissé à Hellemmes qu'un rôle consultatif, si nous n'avions pas eu la ferme volonté que notre association soit fondée sur l'équité et la confiance.

*Des prérogatives nouvelles ont été accordées à la ville-conciergerie qui relâche son budget financier supplémentaire, association organisée le 16 mai 1982 -  
pour l'avenir de l'Ile, l'Association île-Hellemmes en appelle plus que "fondamentale" de*

~~Mais~~ Au moment où la construction européenne s'accélère, ouvre de nouvelles perspectives pour la France, nous demeurons néanmoins toujours un pays trop morcelé, avec plus de 36.000 communes, dont une écrasante majorité ont moins de 2000 habitants.

Nos voisins européens en comptent bien moins, ce qui est un facteur d'efficacité certain.

Lille et Hellemmes ont donc ouvert la voie dès 1977. Elles ont montré que l'addition des moyens, des budgets et surtout des projets avaient un effet multiplicateur, amplificateur pour les habitants, qu'elles ne faisaient nullement disparaître leur identité, qu'elles ne remettaient pas en cause leur attachement à un territoire, à un passé.

De même que la France n'a pas cessé d'être la France en étant dans l'Europe, ni le Nord, en étant dans le Nord-Pas de Calais, Hellemmes n'a pas non plus cessé d'être Hellemmes en s'associant avec Lille.

Une telle évolution est de toute façon conforme à cette accélération que la seconde moitié de notre siècle a connue, et aux perspectives qui se dessinent pour le début du XXIème siècle:

la constitution d'ensembles régionaux intégrés, au niveau des continents, des régions du monde, des Etats, ~~ceux-ci devenant à leur tour supra-national~~ *avec une autorité supranationale*

Et dans notre pays, même si nous conservons nos 36.000 communes, le renforcement inéluctable de l'intercommunalité, des communautés de

communes, dont le succès est déjà indéniable, ainsi, bien sûr, que la création de nouvelles Communautés Urbaines. Elles étaient déjà neuf il y a deux ans, elles sont onze aujourd'hui, elles seront peut-être quinze dans vingt ans, dans dix ans! Le mouvement n'est pas déclenché

Oui, ce mouvement continuera. Il s'approfondira par la concertation, la coopération, la rencontre des volontés des citoyens et de leurs représentants.

L'exemple réussi de l'association entre Lille et Hellemmes nous encourage donc à poursuivre cette discussion, cette explication à laquelle, pour ma part, je suis toujours prêt, avec les communes qui constituent la première couronne de Lille.

Elle n'est pas contradictoire, à mes yeux, avec le développement de la Communauté Urbaine de Lille, dont la propre évolution dépasse désormais cet enjeu.

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, en conclusion, et en vous redisant ma grande joie de célébrer aujourd'hui le 20ème anniversaire de l'association entre Lille et Hellemmes, je souhaite en effet que nous ayons présente à l'esprit cette réflexion d'Arthur Cornette, faite en 1976:

" L'association Lille-Hellemmes ne serait pas encore la Grande Métropole, bien sûr, mais l'amorce du Grand Lille, qui se fera fatallement un jour ou l'autre".

Le maire d'Hellemmes nous invitait alors à porter notre regard encore plus loin, à imaginer, au delà des cadres institutionnels, cette métropole internationale transfrontalière et millionnaire que nous sommes justement en train de réaliser aujourd'hui, et dans laquelle sa ville tient grâce à lui toute sa place, avec Lille.

Je vous remercie.